

SAS EPIKTET

38 rue Blomet

75015 PARIS

Tél. 0156586164

Fax.

APE : 6630Z-

Siret : 90187236600017

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Compte de Résultat	6
Annexe	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Faits caractéristiques</i>	10
<i>Notes sur le bilan</i>	11
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	21
<i>Autres informations</i>	23
2. Détail des comptes	25
Bilan détaillé	26
Compte de résultat détaillé	30
3. Liasse fiscale	35

ETATS FINANCIERS

2024

Période du 01/08/2023 au 31/07/2024

Etats de synthèse des comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2024	Net 31/07/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	7 021 000		7 021 000	6 291 000
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	9 215	7 479	1 736	4 195
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	35 477	24 699	10 778	19 938
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	155 700 323		155 700 323	126 058 352
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	399 157		399 157	10 725
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	163 165 172	32 177	163 132 995	132 384 210
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	688 732		688 732	800 502
Autres créances	3 926 426		3 926 426	872 770
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	602 415		602 415	3 541 644
Charges constatées d'avance (3)	133 448		133 448	66 828
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 351 021		5 351 021	5 281 744
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	168 516 193	32 177	168 484 016	137 665 954
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/07/2024	31/07/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	97 130 883	93 865 633
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 792 903	3 571 968
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	124 633	34 283
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	976 208	162 400
Autres réserves	2 368 019	651 376
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 045 803	1 806 993
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 288 563	759 945
TOTAL CAPITAUX PROPRES	106 727 012	100 852 598
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	183 888	13 240
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	183 888	13 240
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	56 896 674	34 666 667
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 484 939	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 274 138	361 279
Dettes fiscales et sociales	1 917 365	1 772 101
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		68
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	61 573 116	36 800 116
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	168 484 016	137 665 954
(1) Dont à plus d'un an (a)	53 500 001	31 333 334
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 073 115	5 466 782
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/07/2024	31/07/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 747 496		1 747 496	1 342 433
Chiffre d'affaires net	1 747 496		1 747 496	1 342 433
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			15 408	1 170 536
Autres produits			6 434 649	4 908 254
Total produits d'exploitation (I)			8 197 554	7 421 222
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 812 835	1 838 975
Impôts, taxes et versements assimilés			74 190	36 875
Salaires et traitements			857 359	761 930
Charges sociales			399 914	497 139
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 549	12 753
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			183 888	13 240
Autres charges			1 202	95 950
Total charges d'exploitation (II)			3 341 938	3 256 863
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			4 855 616	4 164 360
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			744 787	248 934
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			744 787	248 934
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			2 326 115	1 521 824
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			2 326 115	1 521 824
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 581 328	-1 272 889
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			3 274 288	2 891 470

Compte de résultat (suite)

	31/07/2024	31/07/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	-49	455
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	528 618	429 146
Total charges exceptionnelles (VIII)	528 569	429 601
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-528 569	-429 601
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	699 916	654 877
Total des produits (I+III+V+VII)	8 942 341	7 670 156
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 896 538	5 863 164
BENEFICE OU PERTE	2 045 803	1 806 993
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Compte de Résultat

	Exercice N 31/07/2024	Exercice N-1 31/07/2023
Produits d'exploitation (hors taxes) :		
Production vendue [biens et services]	1 747 496,00	1 342 432,62
Autres produits	6 450 057,70	6 078 789,61
Total I	8 197 553,70	7 421 222,23
Charges d'exploitation (hors taxes) :		
Autres charges externes	1 812 835,14	1 838 975,38
Impôts, taxes et versements assimilés	74 190,31	36 874,79
Rémunérations du personnel	857 359,29	761 929,78
Charges sociales	399 913,62	497 138,76
Dotations aux amortissements	12 549,23	12 753,38
Dotations aux provisions	183 888,00	13 240,00
Autres charges	1 202,42	95 950,43
Total II	3 341 938,01	3 256 862,52
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	4 855 615,69	4 164 359,71
Produits financiers (1) (III)	744 787,47	248 934,12
Charges financières (IV)	2 326 115,10	1 521 823,50
Charges exceptionnelles (VI)	528 569,33	429 600,54
Impôts sur les bénéfices (VII)	699 916,00	654 877,00
BENEFICE ou PERTE (I - II + III - IV + V - VI - VII) (2)	2 045 802,73	1 806 992,79
(2) Compte tenu d'un résultat exceptionnel de	-528 569,33	-429 600,54

ETATS FINANCIERS

2024

Période du 01/08/2023 au 31/07/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EPIKTET

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2024, dont le total est de 168 484 016 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 045 803 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2023 au 31/07/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/12/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société EPIKTET, établit des comptes consolidé de l'ensemble de ses sociétés filiales et les tient à disposition au siège de la société au 38 Rue Blomet 75015 PARIS. Les sociétés consolidées au 31/07/2024 sont :

- SFEF (siren 380 366 112)
- KINOUGARDE (siren 523 371 052)
- COMPLETUDE (siren 438 937 245)
- KIETUS (siren 977 555 622)
- MOMJI (siren 840 375 604)
- AMELIS DOMICILE SERVICES (siren 481 209 500)
- AMELIS DEVELOPPEMENT ET FRANCHISE (siren 494 803 992)
- SIPAD (siren 809 567 738)
- DOMICIL + (siren 494 942 535)
- EQUANIDOMI ADMINISTRATIF (siren 803 313 857)
- EQUANIDOMI ASSISTANCE 5(siren 850 483 413)
- EQUANIDOMI OZOIR (804 080 737)
- EQUANIDOMI VINCENNES (803 795 210)
- EQUANIDOMI PARIS (850 683 731)
- EQUANIDOMI ROSNY (803 663 327)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 300 215	730 000		7 030 215
Immobilisations incorporelles	6 300 215	730 000		7 030 215
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 674			8 674
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 873	930		26 803
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	34 547	930		35 477
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	126 058 352	29 796 857	154 886	155 700 323
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 725	388 433		399 157
Immobilisations financières	126 069 076	30 185 290	154 886	156 099 480
ACTIF IMMOBILISE	132 403 838	30 916 220	154 886	163 165 172

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	730 000	930	30 185 290	30 916 220
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	730 000	930	30 185 290	30 916 220
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			154 886	154 886
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			154 886	154 886

Immobilisations incorporelles

La société détient plusieurs marques dont la valeur a fait l'objet d'une évaluation à dire d'expert à la création de la filiale sur la base de comparables et des dépenses engagées. Ces marques sont comptabilisées en immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, augmenté le cas échéant des frais d'acquisitions.

Lorsque la valeur d'utilité est considérée comme durablement inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation du montant de la différence est constituée. La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte de l'un ou plusieurs des éléments suivants : quote-part de capitaux propres, comparables, plus-value potentielle sur éléments du patrimoine, perspectives de rentabilité de chacune des sociétés concernées en cohérence avec les plans de développement du groupe.

Les frais d'acquisition des immobilisations financières ne font pas l'objet d'un étalement par le biais d'un amortissement constaté en minoration de l'actif. Néanmoins, ces frais pouvant faire l'objet d'un amortissement sur le plan fiscal sur une durée de 5 ans à compter de la date d'acquisition des titres, des amortissements dérogatoires ont été inscrits en "Charges exceptionnelles" et au passif du bilan en "Provisions réglementées".

Le prix d'acquisition définitif de la société SIPAD revêt un caractère variable à la date de clôture des compte. Compte tenu des hypothèses actuelles, un ajustement de prix pourrait être constaté à hauteur d'un montant maximum de 0.5 M€.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS AMELIS DEVELOPPEMENT FRANCHISE 92100 BOULOG	324 000	1 002 788	100,00	304 440
SAS MOMJI 75012 PARIS 12	1 000 000	-96 903	100,00	-425 546
SASU AMELIS DOMICILE SERVICES 75017 PARIS 17	14 334 613	-1 382 434	100,00	-1 106 096
SAS SFEF 75015 PARIS	50 000	800 284	100,00	309 154
SAS KIETUS 75015 PARIS 15	10 000	-196 324	100,00	-146 160
SAS KINOUGARDE 75015 PARIS	50 000	7 265 421	100,00	3 592 712
SASU SIPAD 45100 ORLEANS	9 575	367 141	100,00	-91 922
SAS COMPLETUDE 75015 PARIS	164 000	6 752 754	100,00	4 294 900
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Notes sur le bilan

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	152 761 296	152 761 296	2 302 448		
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 019	2 459		7 479
Immobilisations incorporelles	5 019	2 459		7 479
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 206	1 239		3 445
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 403	8 851		21 254
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	14 609	10 090		24 699
ACTIF IMMOBILISE	19 628	12 549		32 177

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 147 764 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	399 157		399 157
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	688 732	688 732	
Autres	3 926 426	3 926 426	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	133 448	133 448	
Total	5 147 764	4 748 606	399 157
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
BANQUE - INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	37 318
Total	37 318

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 97 130 883,00 euros décomposé en 97 130 883 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	93 865 633	1,00
Titres émis pendant l'exercice	3 265 250	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	97 130 883	1,00

Un plan d'actions gratuites est en place à l'intention des salariés de la société. Ce plan autorise l'attribution d'actions gratuites ordinaires pouvant aller jusqu'à 1300 000 actions, ainsi que l'attribution d'actions de préférence (jusqu'à 520 000 actions). Les conditions applicables sont précisées dans les procès-verbaux s'y référant.

Par décision du 14 septembre 2023, une augmentation de capital a été actée pour 1 904 755 €.

Par décision du 14 septembre 2023, 859.500 AO gratuites et 27.387 ADP R gratuites ont été attribuées et seront définitivement acquises le 14 septembre 2024.

Par décision du 19 octobre 2023, une augmentation de capital a été actée pour 1 238 095 €.

En date du 07 février 2024, 60.000 AO gratuites et 62.400 ADP R gratuites ont été définitivement attribuées.

Par décision du 12 juin 2024, 75.000 AO gratuites et 14.321 ADP R gratuites ont été attribuées et seront définitivement acquises le 12 juin 2025.

Compte tenu de ces opérations, une provision pour charges a été constatée à hauteur de 183 888 euros au 31/07/2024.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/11/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	1 806 993
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 806 993
Affectations aux réserves	1 806 993
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	1 806 993

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/08/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/07/2024
Capital	93 865 633		3 265 250		97 130 883
Primes d'émission	3 571 968		197 143	976 209	2 792 903
Réserve légale	34 283	90 350	90 350		124 633
Réserves générales	651 376	1 716 643	1 716 643		2 368 019
Réserves réglementées	162 400		976 208	162 400	976 208
Résultat de l'exercice	1 806 993	-1 806 993	2 045 803	1 806 993	2 045 803
Provisions réglementées	759 945		528 618		1 288 563
Total Capitaux Propres	100 852 598		8 820 015	2 945 601	106 727 012

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	759 945	528 618		1 288 563
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	759 945	528 618		1 288 563
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		528 618		

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	13 240	183 888	13 240		183 888
Total	13 240	183 888	13 240		183 888
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		183 888	13 240		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 61 573 116 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	56 896 674	3 396 673	48 312 501	5 187 500
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 274 138	1 274 138		
Dettes fiscales et sociales	1 917 365	1 917 365		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 484 939	1 484 939		
Produits constatés d'avance				
Total	61 573 116	8 073 115	48 312 501	5 187 500
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	25 500 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 333 333			
(**) Dont envers les associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	53 000 000	169 897 777	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	53 000 000	169 897 777	

Les dettes bancaires de l'entreprise sont garanties par les sûretés suivantes :

- Nantissement des comptes bancaires de la société et de ses filiales;

Notes sur le bilan

- Nantissement des comptes titres financiers de la société et de ses filiales.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE	217 497
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CRÉDIT	63 340
CONGES A PAYER	106 352
PROV PRIMES	5 000
CHARGES SOC/CONGES A PAYER	44 690
AUTRES CHARGES SOC A PAYER	2 100
TAXE D APPRENTISSAGE CAP	481
ETAT - CAP - CET	7 542
Total	447 002

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
PETIT EQUIPEMENT	94		
LOYER ET CHARGE LOCATIVE	2 545		
MAINTENANCE	120		
ASSURANCE	86 339		
FRAIS DE TELECOMMUNICATION	226		
FRAIS BANCAIRES	3 770		
FRAIS DE RECRUTEMENT	26 801		
FORMATION	3 479		
MEDECINE DU TRAVAIL	298		
REDEVANCE	1 059		
FRAIS FINANCIER		8 716	
Total	124 731	8 716	

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/07/2024
PRESTATION ENCADREMENT	1 746 800
CONVENTION MISE A DISPOSITION LOCAL	696
TOTAL	1 747 496

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 28 234 euros

Honoraire des autres services : 10 420 euros

Résultat financier

	31/07/2024	31/07/2023
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	744 787	248 934
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	744 787	248 934
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 326 115	1 521 824
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	2 326 115	1 521 824
Résultat financier	-1 581 328	-1 272 889

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	-49	
Amortissements dérogatoires	528 618	
TOTAL	528 569	

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	3 274 288	699 916	2 574 372
+ Résultat exceptionnel	-528 569		-528 569
- Participations des salariés			
Résultat comptable	2 745 719	699 916	2 045 803
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/2022, la société SAS EPIKTET est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS EPIKTET. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Produits de l'exercice : 2 923 530 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 7 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	7	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
NANTISSEMENT DE COMPTE TITRES	810 000
NANTISSEMENT DE COMPTE TITRES	4 000
Autres engagements donnés	814 000
Total	814 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
GARANTIE DE PASSIF EN FAVEUR D AMELIS DOMICILE SERVICE SUR LAQUISITION EQUANIDOMI	180 000
GARANTIE DU FONDS NATIONALEMPRUNT BPI	2 500 000
GARANTIE DE LETAT EMPRINT PPR	5 500 000
Autres engagements reçus	8 180 000
Total	8 180 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 66 979 euros

Les engagements de retraite de l'entreprise correspondent à l'évaluation actuarielle des indemnités de fin de carrière.

Le montant des engagements de retraite ont été valorisés au 31/07/2024 selon les hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.35 %
- Revalorisation des salaires :
- Cadre : 1 %
- Charges patronales :
- Cadre : 50.00 %
- Table de mortalité : INSEE 2021
- Age de départ à la retraite: 60-64 ans réforme 2023

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

Compte de résultat

France		Exportations et livraisons intracom.	31/07/2024	31/07/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 747 496		1 747 496	1 342 433
Chiffre d'affaires net	1 747 496		1 747 496	1 342 433
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			15 408	1 170 536
Autres produits			6 434 649	4 908 254
Total produits d'exploitation (I)			8 197 554	7 421 222
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 812 835	1 838 975
Impôts, taxes et versements assimilés			74 190	36 875
Salaires et traitements			857 359	761 930
Charges sociales			399 914	497 139
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 549	12 753
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			183 888	13 240
Autres charges			1 202	95 950
Total charges d'exploitation (II)			3 341 938	3 256 863
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			4 855 616	4 164 360
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			744 787	248 934
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			744 787	248 934
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			2 326 115	1 521 824
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			2 326 115	1 521 824
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 581 328	-1 272 889
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			3 274 288	2 891 470

Compte de résultat (suite)

	31/07/2024	31/07/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	-49	455
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	528 618	429 146
Total charges exceptionnelles (VIII)	528 569	429 601
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-528 569	-429 601
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	699 916	654 877
Total des produits (I+III+V+VII)	8 942 341	7 670 156
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 896 538	5 863 164
BENEFICE OU PERTE	2 045 803	1 806 993
(a) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) Dont produits concernant les entités liées (4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2024	Net 31/07/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	7 021 000		7 021 000	6 291 000
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	9 215	7 479	1 736	4 195
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	35 477	24 699	10 778	19 938
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	155 700 323		155 700 323	126 058 352
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	399 157		399 157	10 725
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	163 165 172	32 177	163 132 995	132 384 210
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	688 732		688 732	800 502
Autres créances	3 926 426		3 926 426	872 770
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	602 415		602 415	3 541 644
Charges constatées d'avance (3)	133 448		133 448	66 828
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 351 021		5 351 021	5 281 744
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	168 516 193	32 177	168 484 016	137 665 954
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/07/2024	31/07/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	97 130 883	93 865 633
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 792 903	3 571 968
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	124 633	34 283
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	976 208	162 400
Autres réserves	2 368 019	651 376
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 045 803	1 806 993
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 288 563	759 945
TOTAL CAPITAUX PROPRES	106 727 012	100 852 598
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	183 888	13 240
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	183 888	13 240
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	56 896 674	34 666 667
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 484 939	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 274 138	361 279
Dettes fiscales et sociales	1 917 365	1 772 101
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		68
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	61 573 116	36 800 116
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	168 484 016	137 665 954
(1) Dont à plus d'un an (a)	53 500 001	31 333 334
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 073 115	5 466 782
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EPIKET

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2024, dont le total est de 168 484 016 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 045 803 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2023 au 31/07/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société EPIKTET, établit des comptes consolidé de l'ensemble de ses sociétés filiales et les tient à disposition au siège de la société au 38 Rue Blomet 75015 PARIS. Les sociétés consolidées au 31/07/2024 sont :

- SFEF (siren 380 366 112)
- KINOUGARDE (siren 523 371 052)
- COMPLETUDE (siren 438 937 245)
- KIETUS (siren 977 555 622)
- MOMJI (siren 840 375 604)
- AMELIS DOMICILE SERVICES (siren 481 209 500)
- AMELIS DEVELOPPEMENT ET FRANCHISE (siren 494 803 992)
- SIPAD (siren 809 567 738)
- DOMICIL + (siren 494 942 535)
- EQUANIDOMI ADMINISTRATIF (siren 803 313 857)
- EQUANIDOMI ASSISTANCE 5(siren 850 483 413)
- EQUANIDOMI OZOIR (804 080 737)
- EQUANIDOMI VINCENNES (803 795 210)
- EQUANIDOMI PARIS (850 683 731)
- EQUANIDOMI ROSNY (803 663 327)



Immeuble Asturia Bat C
4, rue Edith Piaf
44800 Saint-Herblain

Cabinet Jean-Pierre Daire

51 boulevard de Valmy
59650 Villeneuve d'Ascq
Tél : +33 (0)3 20 07 89 34

EPIKTET

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 juillet 2024

Forvis Mazars SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à
directoire et conseil de surveillance
Siège social : 61, rue Henri Regnault 92075 Paris La Défense Cedex
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

Cabinet Jean-Pierre Daire
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Siège social : 51, Boulevard de Valmy 59650 Villeneuve
d'Ascq
Capital de 16 500 euros – RCS Lille Métropole 414 782 961

EPIKTET

Société par actions simplifiée

RCS : PARIS 901 872 366

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 juillet 2024

A l'assemblée générale de la société EPIKTET,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EPIKTET relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} août 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- La note de l'annexe « *Notes sur le bilan – Immobilisations financières* » expose les méthodes relatives à l'évaluation des titres de participations. Notre appréciation s'est fondée sur l'analyse du caractère approprié des méthodes retenues, du caractère raisonnable des hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations ainsi que sur l'information donnée en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars SA

Saint-Herblain, le 17 décembre 2024

DocuSigned by:

 952351A6D899405...

Arnaud LE NEEN

Associé

Cabinet Jean-Pierre Daire

Villeneuve d'Ascq, le 17 décembre 2024

DocuSigned by:

 BB8237A0A72648C...

Arnaud HERBECQ

Associé